

CONSEIL ÉTUDIANTS-MUSIQUE N°2  
PROCES VERBAL  
RÉUNION DU 22 SEPTEMBRE 2014

**\*Présents :**

Sébastien Kreins, Président du CE-Musique  
Maryse Denis, Secrétaire du CE Musique  
Florence Thiry  
Simon Demarteau  
Patrick Namur  
Clothilde Leroy  
Delphine Médard

**\*Absents excusés :**

Ann-Melody Reginster, Trésorière du CE-Musique  
Benoît Zandona

**\*7 votants**

**Séance ouverte à 19 :08**

1. Approbation de l'ordre du jour

- 1.1. Sébastien KREINS demande de rajouter différents points à l'ordre du jour.
- 1.1.1. Demande d'intégration de Christophe Bornet.
  - 1.1.2. Demande d'intégration de Clément Morelle.
  - 1.1.3. Postes à pourvoir au Conseil de Domaine de la Musique.
  - 1.1.4. Prise de position pour le cas de Dario Acuna et Joachim Ianello.
  - 1.1.5. Absence de Benoit Zandona
  - 1.1.6. Rapport de l'entretien avec le C.E. Théâtre.

OUI : 7            NON : 0            ABSTENTION : 0

2. Approbation du P.V. de la réunion du 11 septembre 2014

OUI : 6            NON : 0            ABSTENTION : 1

3. Discussion autour du C.D.M. et du C.G.P

- 3.1. Sébastien KREINS et Simon DEMARTEAU, ayant chacun un poste au sein du C.D.M., ont assistés à une réunion le mercredi 17 septembre 2014.
- 3.1.1. Sébastien KREINS explique aux membres du C.E. que c'est une nouvelle instance qui se veut productive et qu'il serait préférable d'envoyer directement les futurs projets au C.D.M. car le C.G.P. dans les faits, n'aura qu'une signature automatique de ces projets.
  - 3.1.2. Delphine MEDARD demande qui sont les représentants du C.G.P. et du C.D.M. et comment fonctionne le mode d'élection pour le C.D.M.

- 3.1.3. Sébastien KREINS demande à Simon DEMARTEAU, s'il faut s'abstenir concernant le vote qui concerne le théâtre. Mais Simon DEMARTEAU explique qu'ils ne font pas oublier que tout ce qui concerne le personnel technique (les ouvriers,...), le C.E. devrait se prononcer.
- 3.1.4. Delphine MEDARD précise qu'il faut toutefois faire attention à l'abstention.
- 3.2. Sébastien KREINS, nous explique que le C.D.M. sera plus ouvert et sera une sorte de réunions préparatoire au C.G.P.
4. Prise de position pour le cas de Dario Acuna et Joachim Ianello
- 4.1. Dario ACUNA en B2 piano, n'a pas obtenu de permis de séjour pour être présent lors de sa deuxième session. Il a réagi trop tard. Le C.E. décide de le soutenir si on lui demande son avis.  
OUI : 7            NON : 0            ABSTENTION : 1
- 4.2. Joachim IANELLO, en master 1 spécialisé en violon. En discutant, les membres du C.E. constatent qu'ils n'ont pas assez d'informations concernant ce dossier et qu'il serait préférable avant de prendre une position d'envoyer un mail à Monsieur Melon. Sébastien KREINS dit qu'il s'en occupera.
5. Demande d'intégration de Clément Morelle
- 5.1. Simon DEMARTEAU pose une question ouverte. Est-il correct par rapport à ceux qui nous ont élus, d'inclure une personne sans que les étudiants est pu voter pour lui ?
- 5.2. Sébastien KREINS répond que les étudiants nous ont élus par confiance et donc par confiance en nos décisions.
- 5.3. Par rapport à cette question ouverte, Clément MORELLE a l'expérience et ne sera pas assigné à un poste particulier mais fera parti du CE.  
OUI : 5            NON : 0            ABSTENTION : 2
6. Demande d'intégration de Christophe Bernet
- 6.1. Christophe BORNET aimerait intégrer le C.E. en étant consultant mais n'aurait pas de poste particulier. Il voudrait pouvoir participer aux événements festifs surtout.
- 6.2. Le « Comité des Fêtes » est ouvert à tous, mêmes aux non-membres du C.E. (On soulève le problème de la communication de cette ouverture pour les étudiants, Delphine MEDARD et Clothilde LEROY ont l'air de se proposer pour résoudre cette question)  
OUI : 0            NON : 5            ABSTENTION : 2
7. Rapport de l'entretien avec le C.E. théâtre
- 7.1. Sébastien KREINS explique qu'il y a un co-président et que les membres sont tous des nouveaux. Il n'y a donc plus d'a priori entre les deux sections : théâtre et musique. Il y a une possibilité de faire beaucoup de projets en commun. De plus, il y a une entente qui se crée lors des réunions aux C.G.P. Toutefois, Sébastien KREINS nous demande de faire attention au quorum égalitaire lorsque nous aurons nos réunions en communs.
- 7.2. En ce qui concerne la Contradictoire, il faut qu'elle soit fixée au préalable 10 jours à l'avance. Dans le cas contraire, la F.E.F. et l'UNECOF peuvent casser les votes pour cause d'illégalité.
- 7.3. Il faudrait demander le site internet et créer un lien au niveau de l'information des représentations publiques des deux sections, afin qu'un plus grand nombre puisse y assister.
8. Absence de Benoit Zandona

8.1. Sébastien KREINS, explique que suite à des concours et autres, Benoit Zandona, membre au C.E. ne sera pas disponible avant le mois de novembre. La question qui se pose est, est-ce qu'on le congédie ou alors est-ce qu'on le considère en congé ?

8.2. Les membres proposent que Benoit ZANDONA fasse une procuration afin que le C.E. musique ne perde pas une voix lors des contradictoires et qu'on le mette en congé jusqu'au mois de novembre.

OUI : 7          NON : 0          ABSTENTION : 0

**20h05 : Clothilde LEROY quitte la réunion.**

9. Demande de Monsieur Rondal de l'ORW

9.1. Sébastien KREINS nous explique brièvement sa rencontre avec Monsieur RONDAL. Tout semble clair suite à l'envoi de différents documents, tels que les brochures et le résumé de la réunion. Le C.E. se met d'accord sur le nombre d'abonnements à prendre. Le C.E. fera suivre l'information aux étudiants.

**20h07 : Simon DEMARTEAU quitte la réunion.**

10. Postes à pourvoir au C.D.M.

10.1 Sébastien KREINS explique qu'il y aurait peut-être deux postes de plus, donc 4 en tout. Delphine MEDARD et Patrick NAMUR, seraient intéressés par ces postes.

11. Discussion autour du Conseil social.

11.1 Maryse DENIS demande des renseignements à Delphine MEDARD sur le Conseil social. Delphine MEDARD explique que le conseil social est plus dans l'objectif de financer des projets par groupe.

**20h20 : Patrick NAMUR quitte la réunion.**

12. Un poste de communication au sein du C.E. ?

12.1. Vu le manque de systèmes de communication, ne faudrait-il pas charger un poste « communication » à un des membres du C.E. ou même plusieurs ?

12.2. Clément MORELLE et Clothilde LEROY seraient-ils intéressés ?

13. Rentrée académique

12.1 Il n'y a plus assez de membres pour atteindre le quorum. Un vote d'urgence se fera par mail et sera approuvé lors de la prochaine réunion au C.E.

12.2. Un mail sera envoyé pour récapituler les informations données par le « Comité de Fêtes » (cfr. Mail du 23/09/2014 à 15 :04, intitulé : « Rentrée académique le 1 octobre 2014.docx »)

OUI : 7          NON : 0          ABSTENTION : 2

(Votes ne comprenant pas celui de Benoit ZANDONA)

**Séance clôturée à 21h04**